

I. Introduction

I.1 Toile de fond

En 1431, à l'ouverture du concile de Bâle, la situation de l'empire byzantin est critique à tel point qu'un soutien de l'Occident apparaît comme la seule solution pour desserrer l'étau ottoman autour de la ville de Constantinople. Mais cette possible alliance est beaucoup moins évidente qu'elle n'y paraît. En effet, les rapports entre l'Occident latin et les Grecs de l'empire byzantin sont loin d'être harmonieux. Depuis la séparation de l'empire romain en deux entités, les rapports entre Orient et Occident sont parsemés de tensions. Ces tensions auront évidemment un impact important sur les négociations entre le concile de Bâle et les Grecs, sur le contenu et la forme des négociations. Il est donc nécessaire de rappeler brièvement quelques faits marquants.

Le premier événement qui a marqué les esprits est le couronnement de Charlemagne. Depuis le V^{ème} siècle et la fin de l'empire romain d'Occident, Rome n'a plus d'empereur. Les empereurs établis à Constantinople sont devenus les héritiers naturels de la romanité. Or, en 800, Charlemagne se fait couronner *imperator* par le pape. Ce titre ne sera jamais reconnu par les empereurs, en grec *basileis*, de Constantinople.

Comme deuxième événement significatif, l'historiographie retient le schisme de 1054, schisme qui est devenu effectif à la suite de l'épisode de l'excommunication du patriarche de Constantinople, Michel Cérulaire, par les légats du pape. Il faut néanmoins remarquer que les divergences doctrinales qui existent au XI^{ème} siècle et qui sont à la base de cette rupture sont bien antérieurs.¹

Un autre épisode laissa des traces douloureuses : le sac de Constantinople par les Latins lors de la 4^{ème} croisade en 1204. C'est probablement cet événement qui fut le plus traumatisant pour les Grecs.

À côté de ces faits, d'autres éléments ont contribué à l'éloignement de l'Occident latin et de l'Orient grec. Le principal est : la langue.

La langue est un marqueur identitaire important. Jusqu'au V^{ème} siècle, la langue administrative dans l'Orient romain a été le latin. Or, à partir du VI^{ème} siècle, le grec commence à lui être préféré. Du côté occidental, le grec était très peu présent. Ainsi, à partir de cette période, la langue apparaît comme un marqueur identitaire entre l'Occident latin et l'empire byzantin de langue grecque. La langue est de la sorte un facteur de séparation vécu consciemment ou inconsciemment. Parfois ce facteur a été instrumentalisé par le pouvoir en place dans le but de créer des différences. La

1 Pour plus de précisions sur les aspects théologiques : Chadwick, Henry, East and West. The Making of a Rift in the Church. From Apostolic Times until the Council of Florence, Oxford/New York 2003.

langue peut également générer des distances imperceptibles dans un premier temps. Deux univers ayant un socle culturel commun ont vécu peu à peu comme en vase clos. Et, malgré ce socle commun, des expressions culturelles différentes ont vu le jour. C'est le cas de la religion, de la représentation du pouvoir politique qui s'exprime par exemple dans le langage protocolaire et de bien d'autres aspects encore.

C'est donc avec cette toile de fond qu'il faut aborder la problématique des relations entre Grecs et Latins au XV^{ème} siècle.

Il y eut des essais d'union avant les discussions du XV^{ème} siècle. Mais ces essais furent infructueux. Le plus notoire fut la tentative d'union qui eut lieu lors du deuxième concile de Lyon en 1274.

À partir de la seconde moitié du XIV^{ème} siècle, la poussée ottomane se fait de plus en plus pressante autour de l'empire byzantin.² La défaite de Maritsa, le 26 septembre 1371, accélère un processus déjà en route.³ Elle met l'empire byzantin en position de dépendance à l'égard des Ottomans. Le basileus doit payer le *haradj*, un tribut annuel remis au sultan. Les appels à l'aide lancés à la chrétienté latine se multiplient : il faut absolument freiner cet ennemi commun. En effet, quelques années plus tard, c'est le roi de Hongrie Sigismond qui voit le danger ottoman se rapprocher dangereusement.⁴ Sous sa conduite, une coalition de contingents occidentaux est défaite à Nicopolis en 1396 par l'armée du sultan Bajazet. Néanmoins, la poussée ottomane vers l'ouest marque un temps d'arrêt au début du XV^{ème} siècle. Les Ottomans sont attaqués sur la frontière orientale de leur empire et vaincus en 1402 à Ankara par les troupes mongoles commandées par Tamerlan. Ce temps de répit est bienvenu pour l'empire byzantin mais également pour la chrétienté latine.

Depuis 1378, la chrétienté latine traverse une grave crise qui engendre de nombreuses divisions. C'est la période du Grand Schisme. Plusieurs papes sont élus et les différents souverains soutiennent leur favori. Cette période qui a profondément marqué les mentalités prend fin en 1417 avec l'élection du pape Martin V, lors du concile de Constance (1414–1418).⁵ La fonction pontificale a fortement perdu de sa crédibilité et le besoin de réformes est évident pour beaucoup. Cette volonté de réforme s'accompagne aussi d'aspirations plus nationales. Les courants de pensée sont imprégnés par les idées conciliaristes prônant la supériorité du concile sur le pape. La souveraineté dans l'Église est discutée même si l'élection de Martin V apaise quelque peu les esprits.

2 Le Monde byzantin III: L'Empire grec et ses voisins (XIII^{ème}–XV^{ème} siècle), éd. par Laiou, Angeliki et Morrisson, Cécile, Paris 2011, p. 28 (Ill. 1).

3 Une grande partie de la péninsule balkanique appartenait désormais aux Ottomans. Pour plus de précisions: Djuric, Ivan, Le Crépuscule de Byzance, Paris 1996, pp. 13–14.

4 Bak, János M., Sigismund and the Ottoman advance, dans: Sigismund von Luxemburg: Ein Kaiser in Europa, éd. par Pauly, Michel et Reinert, François, Mainz 2006, pp. 89–94.

5 Le concile de Constance se réunit sous l'impulsion de Sigismond de Luxembourg. Sigismond reçut la couronne impériale des mains d'Eugène IV en 1433.

Les contacts entre la chrétienté latine et la chrétienté grecque peuvent reprendre. Les projets d'union et d'intervention commune pour desserrer l'étau ottoman autour de Constantinople et du reste de l'empire byzantin reviennent à l'ordre du jour. Des contacts ont lieu entre Latins et Grecs au concile de Constance. Or, en 1430, Thessalonique, une des dernières grandes cités de l'empire byzantin est perdue. C'est un nouveau coup dur. La République de Venise très présente en Orient ainsi que la Hongrie de Sigismond voient leurs intérêts dans la région directement menacés. Constantinople est isolée. La situation exige une solution rapide et pousse Grecs et Latins à chercher l'union et à agir au plus vite de manière conjuguée.

Le 1^{er} février 1431, s'ouvre le concile de Bâle convoqué par Martin V. Or, celui-ci meurt quelques jours plus tard (20 février), et un nouveau pontife est élu, un vénitien, qui prend le nom d'Eugène IV (3 mars 1431). Les rapports entre le nouveau pape et les pères conciliaires vont très rapidement se dégrader. C'est dans ce contexte de tension et de profonde remise en question du système en place que vont se dérouler les négociations avec la chrétienté grecque. Les tensions entre le conciliarisme bâlois et le pouvoir pontifical vont se cristalliser autour de la question de l'union et déboucher sur un véritable rapport de force.

Les premiers contacts avec la chrétienté grecque se feront à travers l'envoi d'ambassades puis dans un deuxième temps par la venue en Occident d'une délégation grecque composée d'environ 700 personnes et dirigée par le basileus Jean VIII Paléologue et le patriarche Joseph II. Or, les Grecs auront à choisir entre deux projets, celui de la papauté et celui des pères du concile de Bâle. Les Grecs se rendront à Ferrare, où le pape les attend, puis le concile se déplacera finalement à Florence. Les négociations aboutiront à la signature d'un décret d'union publié à Florence le 6 juillet 1439. Mais dans les faits, cet acte restera sans effet.

I.2 Structure du travail

Notre travail s'articule en trois grandes parties. La première comprend une narration événementielle des négociations entre les Grecs et les Latins de l'ouverture du concile de Bâle en 1431 à la publication du décret d'union qui a eu lieu à Florence le 6 juillet 1439. Cette approche chronologique est essentielle. Cette partie décrit le cadre de notre travail et surtout le cadre des négociations que nous étudions : dans quel contexte ces négociations ont-elles eu lieu ? Elle illustre la complexité des enjeux, évoque les principaux acteurs liés à notre problématique et laisse apparaître les questions qui seront approfondies ultérieurement.

La seconde partie étudiera le contenu des négociations : quels ont été les thèmes débattus par les Grecs et les Latins durant ces huit années ? Les conciles de Bâle et Ferrare-Florence ont surtout été étudiés pour leurs discussions théologiques. Mais quelles autres questions ont occupé les deux chrétientés durant cette période ? La

lecture des sources a fait ressortir plusieurs points. Quel est le poids de ces différents points dans le résultat des négociations ?

La dernière partie s'interroge sur la forme des négociations. Comment Latins et Grecs ont-ils négocié alors que, comme nous l'avons évoqué dans notre toile de fond, très peu d'acteurs maîtrisaient les deux langues. Cette troisième grande partie est elle-même subdivisée en trois sections. Nous allons d'abord nous pencher sur le rôle des ambassadeurs, puisque c'est à travers eux que s'établissent les premiers contacts. Qui sont ces hommes ? Comment sont-ils choisis ? Ensuite nous aborderons la question de l'organisation des discussions et des aspects protocolaires. Ces deux thèmes constituent le langage non verbal. Ils sont néanmoins essentiels puisqu'ils appartiennent à la communication. Nous pouvons même dire qu'ils sont « communication » cela d'autant plus que la langue de l'Autre n'est pas maîtrisée. La troisième section envisagera la question du langage verbal. Nous nous concentrerons notamment sur le rôle des interprètes et sur la question du poids des facteurs culturels, ici le langage, dans l'issue des négociations.

Nous concluons notre exposé en proposant d'abord une synthèse des points abordés, en évoquant ensuite les champs d'investigations encore ouverts, et en livrant quelques ultimes réflexions.

I.3 Méthodologie

Les limites chronologiques de notre travail sont l'ouverture du concile de Bâle en 1431 et la proclamation du décret d'union au mois de juillet 1439. Certes, notre problématique dépasse ces événements et s'inscrit dans un cadre plus large, mais ces limites nous ont aidés à restreindre notre champ de recherches. Nous avons donc travaillé avec les sources latines et grecques traitant des conciles de Bâle et de Ferrare-Florence. Les sources latines et grecques sont les plus nombreuses mais certains documents, notamment des chroniques, sont en langues vernaculaires. La lecture des sources est un aspect fondamental de notre travail. C'est elle qui a déterminé notre approche de la problématique et notre plan. Notre travail contient de nombreux passages que nous avons traduits. Ces passages ont l'avantage de donner du rythme à notre texte, notamment dans la partie qui présente la trame des événements.

Le deuxième aspect important de la méthodologie de notre travail est le fait que nous avons réuni comme objet d'étude, les conciles de Bâle et de Ferrare-Florence. Les deux conciles ont souvent été étudiés de manière séparée. Notre problématique lie ces deux événements. Le concile de Ferrare-Florence a fait l'objet de nombreuses études dues notamment à des historiens de l'Église et à des théologiens, ce qui est normal puisque les sources de ce concile rapportent en grande partie les discussions dogmatiques. Or, le fait de lier comme objet d'étude les deux conciles laisse apparaître des aspects différents, souvent mis à l'écart pour céder la place à une perspective théologique. Sans aucun a priori, nous nous sommes posé la question

de savoir si l'échec de l'union était essentiellement un problème de divergences théologiques ou s'il fallait inscrire cette problématique dans un cadre plus large prenant en considération le poids du contexte historique (cf. chapitre sur la trame événementielle), du contenu des négociations et enfin de la forme de celles-ci. Certains historiens admettent effectivement que le problème de l'union et de l'échec de cette union doit se comprendre dans un cadre plus large mais aucune étude n'aborde cette perspective en profondeur.⁶ La mise en perspective des sources relatives aux deux conciles donne encore plus de sens à cette approche.

I.4 Sources et littérature

I.4.1 Les sources du concile de Bâle

Le concile de Bâle a été un événement diplomatique majeur du XV^{ème} siècle. Il se démarque par sa longueur (1431–1449) et par la diversité géographique de ses participants. Ces deux aspects ont bien évidemment des conséquences sur la typologie des sources accessibles aux historiens. Le document offrant le regard le plus complet sur les faits qui se sont déroulés durant le concile de Bâle est sans aucun doute l'« *Historia gestorum generalis synodi Basiliensis universalem Ecclesiam repraesentantis* » rédigée par Jean de Ségovie. Cet ouvrage forme les tomes 2 et 3 des « *Monumenta conciliorum generalium seculi decimi quinti* » qui comptent au total quatre tomes, le tome 1 étant un recueil de plusieurs textes qui concernent les négociations entre les pères de Bâle et les Hussites.⁷ Jean de Ségovie a participé activement au concile. Théologien originaire d'Espagne, il était professeur à l'Université de Salamanque. Il a été témoin oculaire d'une bonne partie des faits qu'il relate. Malgré son appartenance au camp prônant la supériorité du concile sur le

6 Sur cette perspective, il existe notamment l'article publié par Cesare Vasoli dans les actes du colloque qui eut lieu à l'occasion des 550 ans de la signature du décret d'union. Voir: Vasoli, Cesare, *Il peso dei fattori non teologici: « cultura, linguaggio, politica »*, dans: *Christian Unity: The Council of Ferrara-Florence (1438/39–1989)*, éd. par Alberigo, Giuseppe, Leuven 1991, pp. 389–405. La byzantiniste Marie-Hélène Congourdeau évoque des « divergences théologiques » et des « divergences nationales ». Dans les « divergences nationales », elle mentionne l'ignorance de la langue de l'Autre et les séquelles de l'occupation de la conquête latine de Constantinople de 1204. Voir: Congourdeau, Marie-Hélène, *Les relations entre les Églises d'Orient et d'Occident: les problèmes de l'union*, dans: *Histoire du christianisme: Un temps d'épreuves (1274–1449)*, éd. par Mayeur, Jean-Marie et alii, Paris 1990, pp. 821–831. Voir aussi: Congourdeau, Marie-Hélène, *Pourquoi les Grecs ont rejeté l'Union de Florence*, dans: *Identités religieuses. Dialogues et confrontations, construction et déconstruction*, éd. par Béthouart, Bruno, Fourcade, Michel et Sorrel, Christian, Boulogne 2008, pp. 35–46.

7 *Monumenta conciliorum generalium seculi decimi quinti, ediderunt Caesareae Academiae Scientiarum Socii delegati, Concilium Basiliense scriptorum*, t. 1–4, Vindobonae 1857–1935.

pape, il conserve un regard objectif sur les faits. Il a rapporté le contenu des sessions et retranscrit la plupart des actes officiels du concile de Bâle.⁸ C'est donc pour nous, une source essentielle.

Pour ce qui concerne le concile de Bâle, les sources éditées dans la série < Concilium Basiliense > en huit volumes sont, elles aussi, essentielles. Ce sont les six premiers volumes qui ont retenu notre attention puisqu'ils couvrent la période allant de 1431 à 1439.⁹ Cette série est constituée de documents de différents types. On y trouve notamment les protocoles des séances du concile, des carnets tenus par certains observateurs, des lettres de participants ou encore des actes officiels. Le premier volume de la série contient une source majeure pour l'objet de notre étude: l'Histoire inachevée des négociations du concile de Bâle avec les Grecs écrite par le dominicain Jean de Raguse. Tout comme Jean de Ségovie, Jean de Raguse a été un témoin direct de l'action de cette époque. Il a même été envoyé comme ambassadeur à Constantinople par les pères de Bâle durant l'année 1435 et n'est revenu qu'en 1438 à Bâle. Son récit est donc resté inachevé mais nous avons plusieurs lettres écrites de Constantinople et adressées aux pères de Bâle. Lui aussi faisait partie des membres prônant la supériorité du concile sur le pape. Il sera même créé cardinal par Félix V, pape élu en 1439 par les membres du concile restés à Bâle et fidèles aux idées conciliaristes. Malgré un soutien clair aux pères du concile de Bâle dans le conflit qui les oppose au pape Eugène IV, son récit reste très factuel et donc tout à fait utilisable pour la période des négociations qu'il couvre (1433-1435).

Un autre recueil de sources majeures est l'ouvrage publié par Eugenio Cecconi.¹⁰ Cet ouvrage contient une introduction historique et est suivi de l'édition de 196 documents allant des débuts du concile de Bâle à l'ouverture du concile de Ferrare en 1438. Cette édition rapporte des documents importants et qui ne se trouvent pas ailleurs surtout pour la phase de transition entre le concile de Bâle et celui de Ferrare-Florence.

8 Pour plus d'informations, voir: Fromherz, Uta, Johannes von Segovia als Geschichtsschreiber des Konzils von Basel, Basel 1960.

9 Concilium Basiliense: Studien und Dokumente zur Geschichte der Jahre 1431-1437, éd. par Haller, Johannes, Basel 1896; Concilium Basiliense. Die Protokolle des Concils (1431-1433): Aus dem Manuale des Notars Bruneti und einer Römischen Handschrift, éd. par Haller, Johannes, Basel 1897; Concilium Basiliense. Die Protokolle des Concils (1434-1435): Aus dem Manuale des Notars Bruneti und einer Römischen Handschrift, éd. par Haller, Johannes, Basel 1900; Concilium Basiliense. Die Protokolle des Concils (1436): Aus dem Manuale des Notars Bruneti und einer zweiten Pariser Handschrift, éd. par Haller, Johannes, Basel 1903; Concilium Basiliense. Tagebuchaufzeichnungen 1431-1435 und 1438; Acten der Gesandtschaft nach Avignon und Konstantinopel 1437-1438; Brief des Enea Silvio 1433; Tagebuch des Andrea Gatari 1433-1435, éd. par Beckmann, Gustav, Coggiola, Giulio et Wackernagel, Rudolf, Basel 1904; Concilium Basiliense. Die Concordate des Zwölferausschusses (1437). Die Concilsprotokolle Jakob Hüglin (1438-1439): Aus einer Pariser Handschrift und aus dem Manuale des Notars Jakob Hüglin, éd. par Beckmann, Gustav, Basel 1926.

10 Studi storici sul concilio di Firenze con documenti inediti o nuovamente dati alla luce sui manoscritti di Firenze e di Roma: Parte prima, Antecedenti del concilio, éd. par Cecconi, Eugenio, Firenze 1869.

Vu l'importance du rôle de l'empereur Sigismond dans les négociations avec la chrétienté grecque, nous avons également étudié les volumes des « Deutsche Reichstagsakten » pour les années 1431 à 1439.¹¹

Nous avons également recouru parfois à l'édition des textes des conciles de Giovanni Domenico Mansi. Pour le concile de Bâle, ce sont les volumes 29, 30 et 31.¹²

C'est en croisant très souvent les différentes sources que nous avons pu saisir plus clairement la trame des événements.

I.4.2 Les sources du concile de Ferrare-Florence

Les principales sources du concile de Ferrare-Florence sont les « Actes grecs »,¹³ les « Actes latins »¹⁴ et les « Mémoires » de Sylvestre Syropoulos.¹⁵

Les « Actes grecs » rapportent les événements qui ont eu lieu entre l'arrivée des Grecs à Venise en 1438 et leur départ, une fois le décret d'union signé. On a longtemps pensé que ces Actes étaient l'œuvre d'une seule main. Or, les dernières recherches montrent plutôt que nous nous trouvons en face d'une compilation de textes et d'informations venant de trois sources différentes. Nous trouvons tout d'abord – c'est l'élément le plus important – les discours des sessions publiques du concile de Ferrare-Florence. Cette partie est une mise en commun des protocoles de trois notaires. Elle est intéressante pour l'étude des questions théologiques mais elle ne donne pas d'éléments contextuels. Les éléments contextuels qui font partie du texte ont été empruntés à l'œuvre d'un des participants au concile, probablement le métropolite grec Dorothee de Mytilène. Cette œuvre fut en partie sauvée par un copiste, Jean Plousiadenos. Nous trouvons ainsi un récit allant de l'arrivée des Grecs à Venise à la

-
- 11 Deutsche Reichstagsakten unter Kaiser Sigmund, vierte Abteilung (1431–1433), éd. par Herre, Hermann, Gotha 1906; Deutsche Reichstagsakten unter Kaiser Sigmund, fünfte Abteilung (1433–1435), éd. par Beckmann, Gustav, Gotha 1898; Deutsche Reichstagsakten unter Kaiser Sigmund, sechste Abteilung (1435–1437), éd. par id., Gotha 1901; Deutsche Reichstagsakten, König Albrecht II, erste Abteilung, erste Hälfte (1438), éd. par id., Gotha 1908; Deutsche Reichstagsakten, König Albrecht II, erste Abteilung, zweite Hälfte (1438), éd. par id., Gotha 1914; Deutsche Reichstagsakten, König Albrecht II, zweite Abteilung (1439), éd. par Weigel, Helmut, Stuttgart 1935.
- 12 Sacrorum conciliorum nova, et amplissima collectio (Tomus vicesimus nonus), (1431–1442), éd. par Mansi, Giovanni Domenico, Venetiis 1788; Sacrorum conciliorum nova, et amplissima collectio (Tomus trigesimus), (1431–1439), éd. par id., Venetiis 1792; Sacrorum conciliorum nova, et amplissima collectio (Tomus trigesimus primus), (1431–1440), éd. par id., Venetiis 1798.
- 13 Concilium Florentinum documenta et scriptores, quae supersunt actorum graecorum concilii Florentini, pars I, res Ferrariae gestae, éd. par Gill, Joseph, Roma 1953; Concilium Florentinum documenta et scriptores, quae supersunt actorum graecorum concilii Florentini, pars II, res Florentiae gestae, éd. par id., Roma 1953.
- 14 Concilium Florentinum documenta et scriptores, Andreas de Santacroce advocatus consistorialis, Acta latina concilii florentini, éd. par Hofmann, Georg, Roma 1955.
- 15 Les « Mémoires » du Grand Ecclésiarque de l'Église de Constantinople Sylvestre Syropoulos sur le concile de Florence (1438–1439), éd. par Laurent, Vitalien, Paris 1971.

première session, un résumé des négociations qui eurent lieu au moment du transfert du concile de Ferrare à Florence ainsi qu'une sorte de journal de ce qui se passa à Florence du 24 mars 1439 au départ des Grecs. La troisième partie, la plus brève, est l'œuvre d'une autre main. Cette partie contient une introduction au protocole ainsi que quelques documents officiels.

Les « Actes latins » sont un compte-rendu des événements rédigé par André de Santa Croce, protonotaire du pape. Malgré de nombreuses recherches menées dès le XVI^{ème} siècle, les documents officiels latins n'ont jamais été retrouvés. On ne sait si André de Santa Croce a fait partie des notaires latins chargés de tenir le protocole des sessions du concile. Néanmoins, ses notes sont très proches de celles que contiennent les « Actes grecs » lorsque la comparaison est possible. Elles rapportent les discours des sessions d'octobre 1438 à mars 1439 et commencent par une introduction relatant l'arrivée des Grecs à Ferrare et l'inauguration du concile. Notons au passage que les « Actes grecs » et les « Actes latins » se complètent parfois : des sessions omises dans les « Actes grecs » se trouvent dans le texte latin et inversement. En outre, les notes qu'André de Santa Croce nous a léguées sont de grande importance puisqu'elles constituent le seul témoignage latin des discussions du concile de Ferrare-Florence.

La troisième grande source est peut-être aussi la plus difficile à lire. Nous voulons parler des « Mémoires » de Sylvestre Syropoulos. Sylvestre Syropoulos était diacre et ministre de la Grande Église de Constantinople. Il se rendit en Italie pour le concile et fut par conséquent témoin des événements. Son texte est toutefois postérieur aux faits qu'il décrit. Son récit commence avec les négociations sous Martin V – les premières pages du texte ont été perdues – et se termine après le retour des Grecs à Constantinople. Sylvestre Syropoulos s'est très peu attardé à rapporter dans ses « Mémoires » les textes à caractère officiel, élément qui constitue déjà en soi une grande différence avec les « Actes grecs ». L'autre grande différence est le ton du récit. Alors que les « Actes grecs » donnent l'impression d'un regard neutre, voire ouvert à l'égard de l'union, Sylvestre Syropoulos s'attache à montrer que les Grecs furent contraints à signer l'acte d'union. Il fait donc partie des antiunionistes comme par exemple le métropolite d'Éphèse Marc Eugénikos qui fut lui aussi du voyage. Marc Eugénikos refusa de signer l'acte d'union contrairement à Sylvestre Syropoulos. Nous pouvons donc voir les « Mémoires » de ce dernier comme une façon de justifier sa signature tenue pour honteuse par certains antiunionistes à son retour. Cela rend-il les « Mémoires » de Sylvestre Syropoulos inutilisables pour l'historien ? Evidemment non ! Mais la prudence est de mise. Et dans la mesure du possible, il est nécessaire de confronter les informations des « Mémoires » avec celles que fournissent d'autres sources.

Les « Actes grecs » et les « Actes latins » ont été édités dans la série « Concilium Florentinum ». Mais cette série comprend encore d'autres sources dont la lecture a été importante pour aborder notre problématique. Nous pouvons citer par exemple

l'édition des lettres pontificales en trois volumes qui vont des années 1418 à 1453.¹⁶ Nous avons ensuite un volume qui concerne les actes de la chambre apostolique ainsi que les actes des cités de Venise, Ferrare, Florence et Gênes.¹⁷ Nous trouvons également un volume contenant des fragments de protocoles ou de carnets privés.¹⁸ Toujours dans cette série, il existe un volume de documents diplomatiques grecs.¹⁹

I.5 Littérature

Notre recherche a pu s'appuyer sur certains travaux dont nous citerons ici les principaux. Le concile de Bâle et surtout le concile de Ferrare-Florence sont depuis longtemps des sujets d'étude. Néanmoins, en ce qui concerne le concile de Bâle, il n'existe pas d'ouvrages majeurs abordant les relations des Grecs avec cette assemblée. Le concile de Ferrare-Florence a fait l'objet d'une littérature abondante qui s'est principalement focalisée sur les débats théologiques.

Pour le concile de Bâle, l'ouvrage de Johannes Helmrath *Das Basler Konzil (1431–1449): Forschungsstand und Probleme* publié en 1987 est fondamental.²⁰ Plus récemment, *A Companion to the Council of Basel* contenant de nombreux articles et présentant l'état actuel de la recherche autour de ce concile a été édité.²¹ Nous pouvons citer le livre de Michiel Decaluwé qui revient sur le conflit pour la souveraineté dans l'Église entre le pape Eugène IV et le concile de Bâle.²² D'autres ouvrages importants traitent de thématiques plus ciblées, comme la monographie de Joachim W. Stieber *Pope Eugenius IV, The Council of Basel and the secular and*

16 *Concilium Florentinum documenta et scriptores, Epistolae pontificiae ad concilium florentinum spectantes, pars I (1418–1438)*, éd. par Hofmann, Georg, Roma 1940; *Concilium Florentinum documenta et scriptores, Epistolae pontificiae ad concilium florentinum spectantes, pars II (1438–1439)*, éd. par id., Roma 1944; *Concilium Florentinum documenta et scriptores, Epistolae pontificiae ad concilium florentinum spectantes, pars III (1440–1453)*, éd. par id., Roma 1946.

17 *Concilium Florentinum documenta et scriptores, Acta Camerae Apostolicae et civitatum Venetiarum, Ferrariae, Florentiae, Ianuae de concilio Florentino*, éd. par id., Roma 1950.

18 *Concilium Florentinum documenta et scriptores, Fragmenta protocolli, diaria privata, sermones*, éd. par id., Roma 1951.

19 *Concilium Florentinum documenta et scriptores, Orientalium documenta minora*, éd. par id., Roma 1953.

20 Helmrath, Johannes, *Das Basler Konzil (1431–1449): Forschungsstand und Probleme*, Köln/Wien 1987. Johannes Helmrath consacra 11 pages à la question de l'union avec les Grecs. Voir: *ibid.*, pp. 372–383.

21 *A companion to the Council of Basel*, éd. par Decaluwé, Michiel, Izbicki, Thomas M. et Christianson, Gerald, Leiden/Boston 2017. Dans cette publication, nous avons rédigé un article synthétique portant sur les négociations entre le concile de Bâle et les Grecs: Mariano, Ivan, *The Council and Negotiations with the Greeks*, pp. 310–339.

22 Decaluwé, Michiel, *Eugene IV's Struggle with the Council of Basel for Ultimate Authority in the Church, 1431–1449*, Bruxelles/Roma 2009.

ecclesiastical authorities in the Empire », celle d'Heribert Müller « Die Franzosen, Frankreich und das Basler Konzil (1431–1449) » ou encore l'ouvrage de Gerald Christianson sur le cardinal Cesarini, personnage très en vue lors du concile de Bâle.²³

Pour le concile de Ferrare-Florence, l'ouvrage majeur de ces trente dernières années est constitué par les actes du colloque qui a eu lieu à l'occasion du 550^{ème} anniversaire de la signature du décret d'union, édités par Giuseppe Alberigo.²⁴ Les ouvrages publiés par le père Joseph Gill sont très utiles notamment pour la trame événementielle.²⁵ Récemment l'historien Sebastian Kolditz a publié une monographie en deux volumes sur le rôle du basileus Jean VIII Paléologue lors de ce concile.²⁶

Sur le sujet de l'union, il existe une très vaste littérature. Un article de la byzantiniste Marie-Hélène Blanchet offre une synthèse de l'historiographie de la question:²⁷ c'est une porte d'entrée intéressante. La monographie citée plus haut d'Henry Chadwick s'attache aux aspects théologiques qui ont provoqué le schisme entre Orient et Occident.²⁸ Plus récemment, l'ouvrage intitulé « Réduire le schisme ? » publié en 2013 sous la direction de Marie-Hélène Blanchet et de Frédéric Gabriel réunit les contributions de nombreux chercheurs.²⁹ L'ouvrage d'August Leidl offre lui aussi une vue d'ensemble intéressante de cette problématique.³⁰

Enfin, deux ouvrages nous présentent un bon aperçu du monde byzantin de l'époque: celui d'Ivan Djuric, « Le Crépuscule de Byzance », publié en 1996, et plus récemment le 3^{ème} volume de la série « Le Monde byzantin », publié en 2011, qui offre une synthèse de l'histoire des derniers siècles de l'empire byzantin.³¹

23 Stieber, Joachim W., *Pope Eugenius IV, The Council of Basel and the secular and ecclesiastical authorities in the Empire*, Leiden 1978; Müller, Heribert, *Die Franzosen, Frankreich und das Basler Konzil (1431–1449)*, Paderborn et alii 1990; Christianson, Gerald, *Cesarini, the conciliar cardinal. The Basel Years, 1431–1438*, St. Ottilien 1979.

24 *Christian unity: The Council of Ferrara-Florence (1438/39–1989)*, éd. par Alberigo, Giuseppe, Leuven 1991.

25 Gill, Joseph, *Le concile de Florence*, Tournai 1964; id., *Constance et Bâle-Florence*, Paris 1965.

26 Kolditz, Sebastian, *Johannes VIII. Palaiologos und das Konzil von Ferrara-Florenz (1438/1439)*, 2 vol., Stuttgart 2013. Nous pouvons également citer la monographie publiée par Marie-Hélène Blanchet sur le Grec Georges-Gennadios Scholarios qui participa aux débats conciliaires de Ferrare-Florence: ead., *Georges-Gennadios Scholarios (vers 1400 – vers 1472), un intellectuel orthodoxe face à la disparition de l'empire byzantin*, Paris 2008.

27 Blanchet, Marie-Hélène, *La question de l'union des Églises (XIII^e–XV^e s.): Historiographie et perspectives*, dans: *Revue des Études Byzantines* 61 (2003), pp. 5–48.

28 Chadwick (note 1).

29 *Réduire le schisme ? Eclésiologies et politiques de l'union entre Orient et Occident (XIII^e–XVIII^e siècle)*, éd. par Blanchet, Marie-Hélène et Gabriel, Frédéric, Paris 2013.

30 Leidl, August, *Die Einheit der Kirchen auf den spätmittelalterlichen Konzilien: Von Konstanz bis Florenz*, Paderborn 1966.

31 Djuric (note 3); *Le Monde byzantin* (note 2).